

Conseil d'établissement

Projet d'ordre du jour et convocation

Date : Le mardi 11 octobre 2022

Heure : 19 h

Endroit : École Joly, local 08

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N. B. : la direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

1. Bienvenue, vérification du quorum (art. 61 LIP) et ouverture de la séance
2. Présentation des membres du conseil (5 minutes)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
4. Élection des officiers (15 minutes)
 - 4.1. Président(e)
 - 4.2. Vice-président(e)
 - 4.3. Secrétaire
 - 4.4. Trésorier ou trésorière
 - 4.5. Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP)

} Secrétaire et trésorier ou trésorière nommés par la direction (art. 69 LIP)
5. Procès-verbal de la réunion du 21 juin 2022 (5 minutes)
 - 5.1. Adoption
 - 5.2. Suivi
6. Calendrier des séances
 - 6.1. Budget de fonctionnement du CÉ
 - 6.2. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances
 - 6.3. Planification des dossiers et capsules de formation pour les nouveaux membres
7. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP) (15 minutes)
 - 7.1. Gouvernance du conseil d'établissement versus rôle de la direction
8. Formulaires
 - 8.1. Président(e) du conseil d'établissement
 - 8.2. Représentant au conseil d'établissement
 - 8.3. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP)
9. Point de la direction
 - 9.1. Programmation des activités et sorties 2022-2023 (approbation)
 - 9.2. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (information)
 - 9.3. Prêt des locaux (approbation)
 - 9.4. Normes et modalités (information)
 - 9.5. Projet éducatif (information)
 - 9.6. Frais chargés aux parents (information)
 - 9.7. Service de garde et service de traiteur (information)
 - 9.8. Sollicitation OBNL et autres

- 9.9. Dons (information)
 - 9.9.1. Déjeuner pour apprendre
 - 9.9.2. Saint-Vincent-de-Paul masculine
 - 9.9.3. Aide aux familles

10. Correspondance

11. Questions du public

12. Levée de l'assemblée

Chantal Dubé
Directrice